



Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

177, chaussée Royale - Résidence La Chapelle - 97460 Saint-Paul

☎ 0262 22 64 08

☎ 0692 22 88 39

✉ ffcrun@orange.fr

📘 comité régional de cyclisme de La réunion

En partenariat avec le Club CCB

REGLEMENT PARTICULIER

Championnat Régional de La Réunion de Cyclisme sur Route

Grand Prix André ADELER / Ville de SAINT-BENOÎT

Mercredi 08 mai 2019

ITINERAIRE : CIRCUIT DE 9,000Km

Départ :

Bourbier les Hauts au Droit du Case.

Par Chemin Hubert Delisle,
jusqu'à l'échangeur de la RN2
A gauche bretelle RN2

A droite giratoire de Bourbier les Rails,
A gauche direction la Marine,
Tout droit Jusqu'au Rond-point Furcy Pitou,
Demi-tour Rond-point Furcy Pitou,
Tout droit vers la cabane,

A droite RD 53 Route de Takamaka,
jusqu'à l'école de Bourbier les Hauts,
A gauche Chemin Hubert Delisle

ARRIVEES : sur la RD 53 Route de Takamaka au droit du Case

HORAIRES et CATEGORIES :

Circuit de 9,000km

- Cat. Rég. C1-2-3, Junior, Open :	<u>Appel à 12h45</u>	13 H 00	14 tours	soit	126.000km
- Espoirs (19-22ans), Juniors (17-18ans)					
- Cadets :	<u>Appel à 12h45</u>	13 H 03	8 tours	soit	72.000km
- Minimes :	<u>Appel à 12h45</u>	13 H 05	4 tours	soit	36.000km

Arrêt de l'émargement 30 minutes avant chaque départ. Dossard à Gauche.

L'organisateur demande aux coureurs de respecter ce délai pour la distribution des Dossards et Transpondeurs.

Dépannage : 1 voiture technique par club ayant au moins de 3 coureurs pour la Catégorie Rég. C1-2-3, Junior, Open. Un tirage au sort sera effectué avant le départ pour définir l'ordre des voitures techniques.

Deux clubs seront désignés pour mettre à disposition 1 voiture technique neutre pour la catégorie Cadet et Minime.

A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories.

Voitures suiveuses : La caravane de course est composée de la voiture d'ouverture, des arbitres, de la voiture Neutre, des directeurs sportifs, du service médical et du camion balai. L'organisateur demande aux clubs d'équiper leur voiture technique d'1 gyrophare.

Ravitaillement : uniquement à pied, à droite de la chaussée dans les parties montantes du circuit :

→ Cat. Rég. C1-2-3, Junior, Open : Autorisé du 3^{ème} au 13^{ème} tour inclus.

→ Cadet : Autorisé du 3^{ème} au 7^{ème} tour inclus.

→ Minime : Non Autorisé.

Course en circuit : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

Prix aux coureurs : Pas de Grille Fédérale.

Récompenses : Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Titres Décernés : Minime, Cadet, Junior, Espoir, Sénior.

Le titre de champion dans chaque catégorie sera décerné s'il y a au moins 3 participants par Catégorie.

Engagements : 8€ par coureur, +4€ / dossard si oublié.

→ **Votre dossard FFC 2019 est obligatoire, + 4€ si oublié.**

DOSSARD A GAUCHE

Inscriptions obligatoires sur : www.webservices.re avant le lundi 06.05.2019 – 12H00.

Sécurité : Le code de la route doit être respecté ainsi que toutes les autres consignes données avant le départ. Les coureurs et officiels sont tenus de maintenir la propreté des sites et itinéraires empruntés. En plus des signaleurs fixes, des signaleurs motos seront présents tout au long du parcours.

Arbitres : K. DUDON, A. CHEFIARE, J.M. FURCY, D. LAURET, F. BEGUE, P. NATIVEL, E. GOULJAR.

Juge à l'Arrivée : A. CHEFIARE

Arbitre Adjoint : G. ESPARON

Délégué Fédéral : D. LAURET

SIGNALEURS : Il est demandé 1 Signaleur par Club, (Permis Conduire Valide). Son nom sera transmis en même temps que l'inscription des coureurs. Celui-ci devra impérativement se présenter avant le départ (case de Bourbier), auprès de MR CHEFIARE à 12h30 précise.

Rappel : Tout club ne présentant pas de signaleur, ne sera pas accepté au départ.

Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation Fédérale (FFC)

COMMISSION REGIONALE DE CYCLISME TRADITIONNEL DE LA REUNION